

C'est une plaidoirie vraiment jubilatoire. Elle est exprimée par Maître Fendard, un personnage inventé par Fred Tousch, artiste inclassable. C'est samedi 28 et dimanche 29 juin au festival [Viva Cité](#) à Sotteville-lès-Rouen, puis samedi 12 juillet au Havre.



photo Philippe Cibille

C'est un grand avocat de renommée internationale. Maître Fendard a l'habitude de se plonger dans les histoires les plus délicates, de défendre surtout tout et son contraire. Sa particularité : il plaide **en chantant**. Pour lui, la musique crée des vibrations d'où surgit la vérité et apparaît la justice.

Là, Maître Fendard s'attaque à une affaire délicate. L'affaire du château de sable ! Qui a volé le château de sable des Bellemare ? Une œuvre importante pour cette famille parce qu'elle marque **la réconciliation** de tous ses membres. Pour l'avocat, « *quelqu'un doit payer parce qu'il y a un préjudice moral* ». Maître Fendard a sa petite idée. Sont-ce les tortues des Galapagos, la mafia, les Panthères roses ? Il évoque aussi la tectonique des plaques. Mais jamais il ne parlera tout simplement de la montée de la marée. Maître Fendard a un principe et il s'y tient : « *il ne faut jamais dire la vérité à son client mais ce qu'il a envie d'entendre* ».

Voilà Maître Fendard qui se lance dans une plaidoirie complètement loufoque. C'est du Fred Tousch pur jus. Drôle, surréaliste, **poétique, absurde**. « *J'aime bien interpréter des personnages un peu prédicateurs qui s'emportent. C'est dans mes cordes* ». Maître Fendard s'emporte en effet et s'emmêle les pinceaux avec les règles de conjugaison. L'avocat évolue avec son greffier, Ménardeau, plutôt droit et froid.

Maître Fendard, écrit avec François Rollin, est un **duo burlesque** et une métaphore

de la société. Les Bellemare sont « *une vieille famille française avec toutes les caractéristiques d'une famille française. Il y a les couples mixtes, de personnes de même sexe. Elle a un passé et il y a des différends. Maître Fendard veut sauver le monde* ».

- Samedi 28 et dimanche 29 juin à 15h45 à Viva Cité au centre municipal de santé, avenue de La Libération à Sotteville-lès-Rouen. Spectacle gratuit.
- Samedi 12 juillet à 17h30 sur la plage au Havre lors des [Z'Estivales](#).